



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0367

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS RA) pour le Forum de l'emploi solidaire, la plateforme Web Rhône-solidaire.org et l'ingénierie filières environnementales et à l'association Locaux Motiv pour l'animation de la plateforme Web Rhône-solidaire.org

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Brolquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneire, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliot), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0367**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS RA) pour le Forum de l'emploi solidaire, la plateforme Web Rhône-solidaire.org et l'ingénierie filières environnementales et à l'association Locaux Motiv pour l'animation de la plateforme Web Rhône-solidaire.org**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS RA) est une association créée en 2000, dont l'objet est :

- d'assurer la représentation et le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire, dans leurs différentes composantes (coopératives, mutuelles, associations), ainsi que la défense des intérêts de ses membres,
- de promouvoir et diffuser les principes qui sous-tendent l'entrepreneuriat social et solidaire,
- d'informer ses membres sur tous sujets d'intérêt pour eux, d'impulser une dynamique de projets et d'assurer leur coordination sur les actions collectives.

Elle fédère des structures économiques, réparties sur l'ensemble des secteurs d'activité : agriculture, bâtiment, industrie, services à la personne, services financiers, assurances, protection sociale, services sanitaires et sociaux, culture, etc.

L'association 'Locaux Motiv', à travers l'animation d'un Tiers-Lieu ancré au sein du quartier de la Guillotière à Lyon, soutient également l'émergence, la mise en œuvre et le développement de projets solidaires et d'initiatives citoyennes au service des habitants et du développement socio-économique. 'Locaux Motiv' est à la fois :

- un lieu ressource : mise à disposition de ressources (espaces de travail, outils, ressources numériques, documentation, veille thématique, recyclerie, etc.), partage d'expériences et de services (pôle reprographie, salles de réunion/formation, labo photo, etc.), espaces de coworking, bureau nomade,
- un lieu collaboratif : différents temps formels et informels de découverte des métiers et des pratiques, apéro découvertes, temps de formations sur des thématiques spécifiques,
- un lieu d'échanges : plate-forme collaborative, mise à disposition de bénévolat, animations autour de thématiques portées par les adhérents,
- un lieu d'accompagnement : incubateur/facilitateur de projets par la mise à disposition d'une boîte à outils à destination de ses membres et du public.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon a initié une démarche pour développer l'économie sociale et solidaire. En effet, dans un contexte socio économique bouleversé par la crise, les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles de santé et d'assurances, banques coopératives, coopératives de production, coopératives d'artisans, coopératives d'acheteurs, coopératives d'activité et d'emploi) ont démontré leur contribution économique au maintien de l'emploi et de l'activité économique sur le territoire.

Ils représentent, en effet, plus de 10 % des emplois salariés soit près de 63 000 salariés (hors intérim) et 9,5 % des établissements privés de l'agglomération lyonnaise.

L'action de la Communauté urbaine de Lyon en matière d'économie sociale et solidaire s'articule autour de 4 axes :

Axe 1 : favoriser le développement de l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire, en synergie avec le plan d'action de Lyon_Ville de l'entrepreneuriat,

Axe 2 : professionnaliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire et structurer les réseaux par le soutien aux pôles de compétences,

Axe 3 : connaître et faire connaître l'économie sociale et solidaire,

Axe 4 : soutenir des projets d'agglomération.

La présente délibération s'inscrit dans les axes 3 et 4 du plan d'actions Économie sociale et solidaire de la Communauté urbaine. Le soutien de la collectivité portera en particulier sur 3 projets :

- l'organisation de la 7ème édition du Forum de l'emploi solidaire menée par la CRESS RA,
- l'animation de la plateforme Web Rhone-solidaires.org, dans son articulation avec la plateforme régionale rhone-alpesolidaires.org, menée par la CRESS RA et Locaux Motiv',
- l'ingénierie de projets collectifs sur les filières environnementales menée par la CRESS RA.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du 3ème contrat sectoriel ESS 2014-2016 de la Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'État, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et les collectivités territoriales actives en matière d'économie sociale et solidaire. Voté en juin 2014 par la Commission permanente de la Région Rhône-Alpes, ce contrat fera l'objet d'une signature officielle par les partenaires le 15 novembre prochain.

b) Compte-rendu des actions réalisées et programme d'actions 2014

1) Forum de l'emploi solidaire

Par délibération n° 2013-4079 du 26 septembre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'association Rhône-Alpes Solidaire pour l'organisation de la 6ème édition du Forum de l'emploi solidaire, qui s'est tenue le samedi 30 novembre 2013.

Le Forum de l'emploi solidaire est l'événement phare au niveau régional dédié à l'emploi dans l'ESS à l'attention du grand public. Il accueille, chaque année, environ 2 000 visiteurs désireux de mieux connaître les métiers de l'ESS et de trouver un emploi qui correspond à leurs attentes. Cette manifestation, qui existe depuis 2008 au niveau régional, est inscrite dans le cadre des Rencontres solidaires et du Mois de l'ESS, et est labellisée "Lyon Ville Équitable et Durable" par la Ville de Lyon.

L'édition 2013 du Forum de l'emploi solidaire a accueilli 1 800 visiteurs (2 200 en 2012) et a réuni 41 exposants, représentant les différentes familles de l'économie sociale et solidaire. 14 conférences et ateliers ont été proposés, mobilisant 525 participants. 1 200 offres d'emplois, de stages et de services civiques ont été publiées (650 en 2012).

En 2014, le Forum de l'emploi solidaire est organisé par la CRESS RA et aura lieu le 15 novembre dans les locaux du Conseil régional Rhône-Alpes. Comme les éditions précédentes, les objectifs de ce Forum sont :

- proposer un salon de l'emploi solidaire,
- promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des professionnels et du grand public,
- fédérer et rassembler l'ensemble des acteurs de ce secteur et les rendre lisibles,
- favoriser la création d'activités sous forme collective,
- développer la rencontre entre offre et demande d'emplois.

L'objectif de cette 7ème édition est d'augmenter le nombre de visiteurs, d'exposants et d'offres d'emploi. Le Forum sera organisé selon une logique de parcours (par thématique, secteur d'activité) et des espaces dédiés seront mis en place : entrepreneuriat, jeunes, formation, conseil, etc.

2) Plateforme Web Rhone-solidaires.org

La plateforme www.rhone-alpesolidaires.org est un outil web participatif permettant la promotion de l'économie sociale et solidaire auprès du grand public. Elle rassemble les informations pratiques et les actualités publiées par les structures de l'économie sociale et solidaire selon le périmètre prochainement établi par la loi sur l'ESS.

Cette plateforme régionale, portée par la CRESS RA, a été créée en 2007 suite à l'essaimage d'une plateforme existante sur l'agglomération grenobloise et a connu plusieurs évolutions au fil du temps. Des déclinaisons locales se sont progressivement développées pour permettre l'animation de réseaux d'acteurs au plus proche des territoires, via des animateurs locaux, mais toujours en partenariat avec la CRESS RA.

La déclinaison au niveau de l'agglomération lyonnaise s'appelle www.rhone-solidaires.org. Portée par l'association Promess, elle a reçu le soutien financier de la Communauté urbaine en 2009 et 2010, afin de mieux faire connaître le champ de l'économie sociale et solidaire et de le valoriser comme vecteur de développement économique local.

La CRESS propose de relancer cet outil partenarial et participatif en partenariat avec l'association lyonnaise Locaux Motiv'.

Les principales orientations pour l'animation de la plateforme [rhône-solidaires.org](http://www.rhone-solidaires.org) sont les suivantes :

- sensibilisation des acteurs rhodaniens de l'ESS à l'outil [rhône-solidaires.org](http://www.rhone-solidaires.org), publication et incitation des contributeurs à la production des contenus sur la plateforme [rhône-solidaires.org](http://www.rhone-solidaires.org) sur la base d'une ligne éditoriale définie à l'avance,
- promotion de la plateforme, notamment événementielle.

La CRESS a la responsabilité du pilotage opérationnel du projet et de son articulation technique avec la plateforme régionale www.rhone-alpesolidaires.org, tandis que Locaux Motiv' assure l'accompagnement et la sensibilisation des acteurs locaux à l'utilisation de la plateforme www.rhone-solidaires.org ainsi que l'alimentation de celle-ci en contenus.

C'est dans le cadre de ce projet partenarial que la CRESS et Locaux Motiv' sollicitent, chacun, un soutien financier de la Communauté urbaine et de la Ville de Lyon. Une convention-cadre propre à ce projet fixe les engagements réciproques des différents partenaires.

3) Ingénierie de projets collectifs innovants sur les filières environnementales

Par délibération n° 2013-4228 du 21 octobre 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'Union régionale des entreprises d'insertion Rhône-Alpes (UREI RA) dans le cadre du développement d'activités économiques environnementales.

Cette action avait pour objectif de faire émerger des projets collectifs innovants créateurs d'activités et d'emplois sur les filières environnementales. Ces activités nouvelles, répondant à des opportunités de marché ainsi qu'à des besoins identifiés sur les territoires, doivent permettre aussi de positionner les structures de l'ESS sur les filières d'avenir et à fort potentiel d'emplois.

Elle a permis d'accompagner 5 projets d'activité nouvelle sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, sur les sujets suivants : phyto-épuration par roseaux (dont une expérimentation sur le traitement des eaux en lien avec la direction de l'eau de la Communauté) ; gestion intégrée des déchets organiques professionnels, en lien avec le projet de valorisation des biodéchets du marché d'intérêt national (MIN) à Corbas ; développement d'une recyclerie sur Saint Fons ; service de collecte et de valorisation des papiers de bureau usagés (avec une implantation d'entreprise connexe) et enfin, expérimentation sur la mesure des performances énergétiques adaptée à l'habitat ancien.

A partir de 2014, ce projet prend une dimension plus large pour atteindre, au-delà des seules entreprises d'insertion, de nouveaux acteurs de ces filières et accroître le nombre de projets innovants identifiés et soutenus. C'est à ce titre que la CRESS RA reprend l'animation de ce projet.

Les actions prévues pour 2014 sur ce projet sont :

1) - Missions d'accompagnement et d'animation sur les filières ciblées : traitement des déchets, textile, circuits courts et alimentation de proximité, bois et éco-construction, énergie,

- ingénierie de projets individuels (10 entreprises par an),
- animation de sessions collectives régionales par filière,

- maillage de ces actions collectives et ces projets avec les stratégies de développement économique territoriales et les actions des pôles territoriaux de coopération économique

2) - Missions de développement du partenariat avec les clusters, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises et outils de financement, sur les filières identifiées

- renforcement de la connexion avec les groupes de travail régionaux en cours sur la stratégie régionale pour l'innovation, dans le but de développer l'innovation sociale et promouvoir l'économie sociale et solidaire,

- identification des ressources techniques et financières permettant de traduire les projets collectifs en création d'activités et d'emplois (accompagnement technique et financier, mise en réseau, etc.) :

- renforcement du partenariat avec la plateforme emplois verts (inter réseau d'insertion par l'activité économique).

c) Plans de financement prévisionnel (par action /TTC en euros)

Forum de l'emploi solidaire : CRESS

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
<u>Achats de prestations :</u>	<u>43 200</u>	<u>Subventions d'exploitation :</u>	<u>106 850</u>
<i>Communication (outils, plan presse, espaces pub,...)</i>	<i>35 200</i>	<i>État</i>	<i>10 000</i>
<i>Prestation recherche offres d'emploi et exposants</i>	<i>8 000</i>	<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>67 850</i>
		<i>Communauté urbaine</i>	<i>20 000</i>
		<i>Ville de Lyon</i>	<i>5 000</i>
<u>Charges spécifiques :</u>	<u>55 700</u>	<i>Conseil Général de l'Ain</i>	<i>2 000</i>
<i>Impression outils communication</i>	<i>7 000</i>	<i>Conseil Général de l'Isère</i>	<i>2 000</i>
<i>Diffusion</i>	<i>1 300</i>		
<i>Relations presse</i>	<i>4 700</i>	<u>Entreprises et réseaux de l'ESS et autres financeurs publics :</u>	<u>14 000</u>
<i>Achats espaces publicitaires</i>	<i>13 000</i>	<i>Macif</i>	<i>5 000</i>
<i>Organisation logistique (standardiste)</i>	<i>25 000</i>	<i>Chorum</i>	<i>3 000</i>
<i>Frais divers</i>	<i>4 700</i>	<i>Matmut</i>	<i>3 000</i>
		<i>MGEN Rhône</i>	<i>1 000</i>
<u>Frais internes (coordination)</u>	<u>21 950</u>	<i>Pôle Emploi</i>	<i>2 000</i>
Total	120 850	Total	120 850

Plateforme Web Rhône-solidaires.org : CRESS et Locaux Motiv'

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Gestion contenu et technique de la plateforme Rhône-Alpes Solidaires - déclinaison locales Rhône - CRESS	5 000	<u>Communauté urbaine :</u>	<u>20 000</u>
		<i>Volet CRESS</i>	<i>6 000</i>
		<i>Volet Locaux Motiv'</i>	<i>14 000</i>
Prestation des plateformes locales (Rhône) - Locaux Motiv'	17 500		
Pilotage opérationnel - CRESS	2 500	<u>Ville de Lyon :</u>	<u>5 000</u>
		<i>Volet CRESS</i>	<i>1 500</i>
		<i>Volet Locaux Motiv'</i>	<i>3 500</i>
TOTAL	25 000	TOTAL	25 000

Ingénierie de projets collectifs innovants sur les filières environnementales : CRESS

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
Achats d'études et de prestations de services	5 000	<u>Subventions d'exploitation :</u>	<u>107 337</u>
Services extérieurs - Charges de structures	21 270	<i>Région Rhône-Alpes</i>	<i>52 337</i>
		<i>Grenoble agglomération</i>	<i>10 000</i>
Autres services extérieurs - Déplacements, missions et réceptions	2 936	<i>Communauté urbaine</i>	<i>20 000</i>
		<i>Autres collectivités</i>	<i>10 000</i>
Charges de personnel	88 131	<i>Fondation</i>	<i>15 000</i>
		<u>Autres produits - cotisations</u>	<u>10 000</u>
Total	117 337	Total	117 337

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention d'un montant total de 46 000 € au profit de la CRESS RA pour les 3 projets suivants : Forum de l'emploi solidaire, plateforme web rhône-solidaires.org, Ingénierie de projets collectifs innovants sur les filières environnementales, et de 14 000 € au profit de Locaux Motiv' pour l'animation locale de la plateforme web rhône-solidaires.org ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 46 000 € au profit de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Rhône-Alpes (CRESS RA) pour les 3 projets : Forum de l'emploi solidaire, plateforme web Rhône-solidaires.org, ingénierie de projets collectifs innovants sur les filières environnementales,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Locaux Motiv' pour l'animation locale de la plateforme web rhone-solidaires.org,

c) - la convention cadre relative à la plateforme www.rhone-solidaires.org à passer entre les partenaires du projet,

d) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la CRESS RA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention,

e) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et Locaux Motiv' définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O1578.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.